



# Convention de stage

## **Entre** : (le représentant légal)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

## **Concernant** : (le résident)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse du domicile : .....

Date de naissance : .....

Nationalité : .....

## **Et** :

L'A.S.B.L. "*L'Ascension*"  
Rue du Roi Chevalier, 1bis  
7904 Willaupuis  
Belgique  
**Siège Social**

Représentée par la Directrice.....

**Article 1<sup>er</sup> : Modalité de stage**

Le premier nommé s'engage par la présente convention, à fournir dans le mois précédant le séjour, les renseignements utiles et nécessaires pour une prise en charge globale de la personne.

Etant entendu que le résident réalise une période d'essai **d'un mois** sur le site de ..... en vue d'une entrée définitive.

**Article 2 : Services assurés.**

"*L'Ascension*" s'engage à recevoir la Personne Handicapée concernée ci-dessus, à l'héberger dans les meilleures conditions de confort et à lui assurer les soins que lui réclame son état.

"*L'Ascension*" s'engage à évaluer si les conditions pour une entrée définitive sont remplies pour les deux parties et à donner son avis quant à la poursuite d'une prise en charge.

**Article 3 : Participation financière.**

"*L'Ascension*" s'engage à ne réclamer aucune participation financière pour la durée du stage.

Un montant de ..... d'argent de poche sera donné en main propre lors de l'arrivée de la personne.

**Article 4 : Engagements**

Le premier nommé s'engage à fournir pour le jour d'arrivée du stage :

- un trousseau complet pour le séjour
- une carte d'identité
- le traitement médical de l'ensemble du séjour
- un rapport médical spécifiant la médication, les allergies éventuelles, l'accord ou les restrictions à participer aux activités sportives...
- le tabac pour la durée du stage, si le stagiaire est fumeur.

### **Article 5 : Arrivée et départ**

Les personnes accompagnantes du stagiaire doivent venir par leur propres moyens, « *L'Ascension* » pourra le cas échéant se rendre en gare ou à l'aéroport pour plus de facilité.

Pour les trajets en avion, l'achat du billet de retour doit être anticipé, le stagiaire doit déjà connaître sa date de départ et avoir son billet dès le jour de son arrivée, pour que le trajet puisse être programmé dans l'organisation du foyer.

### **Article 6 : Résiliation**

L'institution ou le représentant de la personne accueillie s'engage à venir rechercher le stagiaire dans les 24 heures en cas de problèmes importants et à assumer sa prise en charge

### **Article 7 : Fin de stage**

Le stage est d'une durée fixe, non modulable mais reconductible par la signature d'une nouvelle convention.

Le stagiaire doit, à la fin du stage réintégrer sa structure d'origine afin de mettre en place toutes les démarches nécessaires pour sa future prise en charge.

Un dossier administratif complet est indispensable pour envisagé une convention de placement définitive.

### **Remarques éventuelles :**

Cette Convention est valable pour une durée d'un mois.

---

---

---

Faire précéder votre signature de la mention « Lu et approuvé»

Date :

Le Représentant légal

La Direction "*L'Ascension*"

Fait en deux exemplaires, destinés à chacun des signataires.